Le 3 octobre 2018 disparaissait Prosper Weil. Elu à la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris en 1965, il avait poursuivi sa carrière à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) jusqu'en 1991. Il y a enseigné le droit administratif, discipline dans laquelle il s'était illustré d'abord, puis s'est tourné vers le droit international au milieu des années 1970.

Le Centre de recherches de droit administratif et l'Institut des hautes études internationales ont décidé d'organiser ensemble, un an après, une journée d'étude consacrée à ses activités et à ses travaux dans ces deux branches du droit public, où le maître qu'il fut laisse une trace durable. Des communications seront consacrées à l'une et à l'autre par des universitaires qui l'ont connu dans son activité ou qui, plus jeunes, ont été marqués par ses écrits; on s'attachera aussi aux influences qu'a pu exercer sur sa réflexion sa double compétence, qui est un cas tout à fait exceptionnel, dans l'université et dans le monde du droit en général.

Journée de l'Université Paris II organisée par

Le CRDA L'IHEI
Pr. PLESSIX Pr. SANTULLI

Information:

Les pauses-café et le cocktail auront lieu à l'appartement décanal (3e étage, escalier K).

Inscription souhaitée avant le 20 septembre auprès de

Marine Bollack courriel: marine.bollack@u-paris2.fr
IHEI- Université Panthéon-Assas tél: 33 1 44 41 55 52
12, place du Panthéon - 75005 PARIS site internet: www.ihei.fr







IHEI

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES

JOURNÉE D'ÉTUDE EN HOMMAGE À PROSPER WEIL

Jeudi 3 octobre 2019

Salle des Conseils 2e étage, escalier M

Université Panthéon-Assas

12, place du Panthéon 75005 Paris

JOURNÉE D'ÉTUDE EN HOMMAGE À PROSPER WEIL

Matin

Présidence: Dominique POUYAUD, professeur émérite, université Paris V

9 h 00 :	Accueil
9 h 10:	Allocution de Guillaume LEYTE, président de l'université Paris II
9 h 20 :	« Prosper Weil », présentation générale Jean COMBACAU, professeur émérite, université Paris II
9 h 30 :	« L'apport de Prosper Weil à la théorie du procès administratif » Olga MAMOUDY, professeur, université polytechnique des Hauts-de-France, et Ariane MEYNAUD-ZEROUAL, maître de conférences, université Paris II
10 h 15 :	Débat et pause
10 h 45 :	« L'apport de Prosper Weil à la théorie générale du droit administratif » Benoît PLESSIX, professeur, université Paris II
11 h 15 :	« Entre droit administratif et droit international : l'unité de la pensée de Prosper Weil » Baptiste BONNET, professeur, université de Saint-Etienne, doyen de la faculté de droit
11 h 45 :	Débat

JOURNÉE D'ÉTUDE EN HOMMAGE À PROSPER WEIL

Après-midi

Présidence: Brigitte STERN, professeur émérite, université Paris I

14 h 00 :	« <i>Le praticien du droit international : Prosper Weil, conseil et arbitre</i> » Pierre Marie DUPUY, professeur émérite, université Paris II et I.U.H.E.I. Genève
14 h 30 :	« L'apport de Prosper Weil au droit des délimitations maritimes » Niki ALOUPI, professeur, université Paris II
15 h 00 :	« L'apport de Prosper Weil à la théorie du droit international économique, et spécialement au droit des investissements transnationaux et des contrats d'Etat » Charles LEBEN, professeur émérite, université Paris II
15 h 30 :	Débat et pause
16 h 15 :	« <i>L'apport de Prosper Weil à la théorie générale du droit international</i> » table ronde animée par Jean-Pierre QUENEUDEC, professeur émérite, université Paris I ; avec Hervé ASCENSIO, professeur, université Paris I ; et Anne-Thida NORODOM, professeur, université Paris V
17 h 00 :	Débat
	14 h 30: 15 h 00: 15 h 30: 16 h 15:

Cocktail à l'appartement décanal

18 h 00: